



Sommaire

	Le mot du directeur	3
	France Relance	4
	Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique	6
	Biodiversité et Paysages	8
	Aménagement durable du territoire	10
	Mobilité et infrastructures de transports	12
	Prévention des risques anthropiques	14
	Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région	16
	Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région	18
	Connaissance et évaluation environnementale	20
	Pilotage et coordination des actions du pôle ministériel en région	22
	Organisation et moyens au service de nos missions	24
	Organigramme	26

LE MOT DU DIRECTEUR



La DREAL Centre-Val de Loire, service déconcentré des ministères en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires, veille à porter les objectifs ambitieux de ces politiques sur le territoire, sous l'autorité des préfets de région et de département.

Au quotidien, presque 400 agent.e.s mettent leurs compétences transversales ou techniques au service de la préservation de l'environnement, de la croissance verte, de la protection des populations et d'une activité économique socialement responsable, sur tout le territoire régional et pour certains sujets, sur le territoire du bassin Loire-Bretagne.

2021

Ce rapport d'activité illustre l'engagement et le travail des femmes et des hommes qui font la DREAL et les résultats qu'ils ont obtenus dans ces missions très diverses.

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021, même si nous avons connu quelques périodes de léger répit. Le fonctionnement interne de la DREAL et les relations avec nos partenaires ont donc continué à en être impactés et ont nécessité l'adaptation de toutes et tous pour conserver des modes de travail fluides et efficaces. Malgré ces difficultés, le plan de relance, d'une ampleur sans précédent, a permis à de nombreux projets de se concrétiser.

L'année 2021 a été marquée par la publication du premier volume du 6^e rapport du GIEC qui rappelle à tous le caractère impérieux de la transition écologique. La responsabilité de l'espèce humaine sur le changement climatique est désormais sans équivoque. Il en est de même sur les différentes composantes du milieu (eau, biodiversité...).

La solution viendra donc des politiques qui seront mises en place, dans lesquelles la DREAL prendra toute sa place.

Les agent.e.s de la DREAL continueront à s'engager au quotidien aux côtés des collectivités, des acteurs économiques, des associations et des citoyens pour assurer cette nécessaire transition, contribuer aux projets des territoires et œuvrer pour la résilience de notre pays et de notre planète.

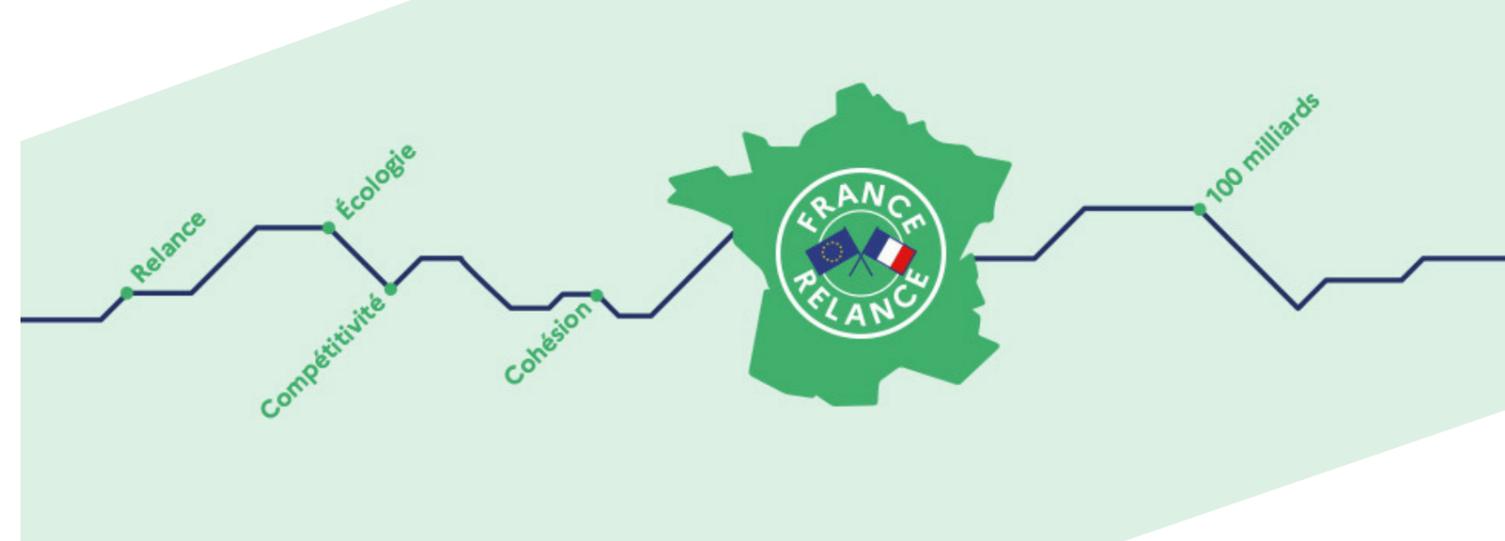
Hervé Brulé



France Relance

Objectif en région Centre-Val de Loire :

- 1,6 Md€ investis entre 2020 et 2022 pour relancer l'économie et favoriser l'emploi.
- 583 M€ consacrés à l'écologie et à la transition énergétique pour :
 - * accélérer la transition énergétique ;
 - * favoriser une croissance durable ;
 - * faire de la France la 1^{re} grande économie décarbonnée européenne.



En 2021

32,4 M€ de crédits pour le réseau ferroviaire national
 & **2 M€** de crédits pour la mise en accessibilité des quais aux personnes à mobilité réduite des gares voyageurs (SD'AP)

23 M€ pour **34** projets de recyclage de friches

943 k€ engagés pour la restauration écologique et
488 k€ pour les aires protégées

1035 logements sociaux rénovés

110 places réhabilitées dans les aires d'accueil des gens du voyage

8 accueils de jour modernisés

8 M€ de crédits pour le réseau routier national

05/01

02/12

Recyclage du foncier

En 2021, 23 M€ ont été consacrés à l'appel à projets relatif aux opérations de recyclage des friches. 34 projets ont été retenus. Pour une grande majorité d'entre eux, le fonds friches a comblé la totalité du déficit de l'opération, avec un montant d'aides très variable allant de quelques dizaines de milliers à 5 M€.

Ces projets vont, soit permettre de produire des logements, soit de construire des bâtiments accueillant des activités productives ou à finalité économique : 800 logements dont 400 sociaux et 210 000 m² de surface consacrée aux activités économiques.

Étaient prioritaires les dossiers se situant dans une opération de requalification ou de redynamisation des territoires ainsi que ceux intégrés à une démarche exemplaire en matière de développement durable.

Signature de la convention ferroviaire Bourges-Montluçon

Signature par la Préfète de Région de la convention de financement pour la régénération de la ligne ferroviaire de desserte fine Bourges-Montluçon pour un montant de 24,7 M€ financé dans le cadre du plan de relance. Ces travaux vont permettre de sauvegarder cette ligne ferroviaire, essentielle pour les mobilités du quotidien.



FRANCE RELANCE

Restructuration et rénovation thermique de logements sociaux

Cette mesure vise à soutenir la réhabilitation lourde de logements sociaux existants vétustes et inadaptés et des rénovations énergétiques globales.

Elle s'adresse à des logements énergivores (étiquettes E/F/G avant travaux), dont la consommation énergétique après travaux doit correspondre à la classe D du DPE et réaliser un saut de deux classes au minimum.

Toutes les opérations répondant au cahier des charges et prêtes à être engagées en 2021 dans la région ont été financées, pour un montant total de près de 6,5 M€ de subvention.

Sauvegarde de la ligne ferroviaire fret Les Aubrais - Ogrères-en-Beauce

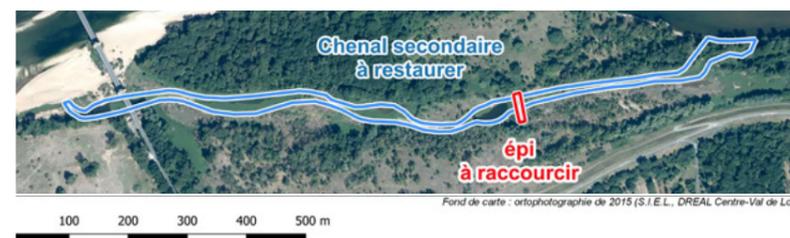
La convention relative au financement des travaux de pérennisation de cette ligne, pour un montant total de 7,55 M€, a été signée le 10 mai 2021 par l'État, la Région Centre-Val de Loire et les coopératives agricoles AXERIAL et SCAEL.

Le maintien de la ligne permettra de contribuer activement à la transition énergétique, à la préservation de la qualité de l'air et à l'amélioration de la sécurité routière.

Restauration écologique des milieux naturels ligériens

Cette mesure vise à restaurer les fonctionnalités des écosystèmes. 3 projets pilotés par les DDT de la région Centre-Val de Loire ont été retenus, pour un montant prévisionnel total d'environ 150 k€ :

- une opération de renaturation visant à retirer une partie d'un aménagement anthropique (épi) dans un bras de Loire sur la commune de La Chapelle-aux-Naux (37).
- une opération visant à augmenter la surface d'habitat propice à l'avifaune nicheuse (sternes, etc.) sur un banc de la Loire, situé sur la commune de Coteaux-sur-Loire (37).
- une opération globale de restauration de plusieurs frayères ligériennes sur le département de Loir-et-Cher (41) afin d'améliorer la connectivité des sites pour certaines espèces cibles comme le Brochet.



Plan de relance pour 2022

Promouvoir le 3^e appel à projets relatif au recyclage du foncier (enveloppe de 3 M€).

Développer les itinéraires cyclables sécurisés en soutenant financièrement les collectivités locales (enveloppe de 3,8 M€), par l'intermédiaire d'un appel à projets régional.

Instruire l'appel à projets nouveaux de la DIHAL pour la réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage.

Conclure les contrats de relance du logement.

Contractualiser avec les maîtres d'ouvrages pour soutenir et accélérer la création de 1 360 places de stationnement sécurisés vélo dans 42 gares régionales (enveloppe de 2,4 M€).

Favoriser la relance et l'acceptation des projets en réduisant leur impact environnemental, notamment dans les domaines de la transition écologique et de l'économie circulaire par le contrôle des sites, l'instruction des dossiers ICPE et la sensibilisation des industriels et des collectivités.

* DIHAL - Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
 * DPE - Diagnostic de performance énergétique
 * ICPE - Installation classée pour la protection de l'environnement
 * SD'AP - Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée



Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique

Nos missions :

- Promouvoir les énergies renouvelables auprès des collectivités.
- Accompagner les acteurs dans la lutte contre le changement climatique.
- Instruire les certificats et les attestations des porteurs de projets.
- Auditer, contrôler et accompagner les industries.



En 2021

73,6 MW de puissance éolienne raccordée pour un total de **1393 MW** à fin décembre

269,5 MW de panneaux photovoltaïques raccordés pour un total de **676 MW** à fin décembre
61 CETI délivrés

7 avis délivrés par l'État

28 543 logements privés rénovés grâce à **30 M€** de subventions MaPrimeRénov de l'ANAH, générant **90 M€** de travaux pour le Bâtiment

10 entreprises signataires des chartes CO₂ : **3 170 T** de CO₂ évitées (pour un objectif de 1 000 T)

5 instructions concernant le transport de gaz par canalisation en lien avec des projets de **méthanisation**

* ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

* ANAH - Agence nationale de l'habitat

* CCI - Chambre de commerce et d'industrie

* CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

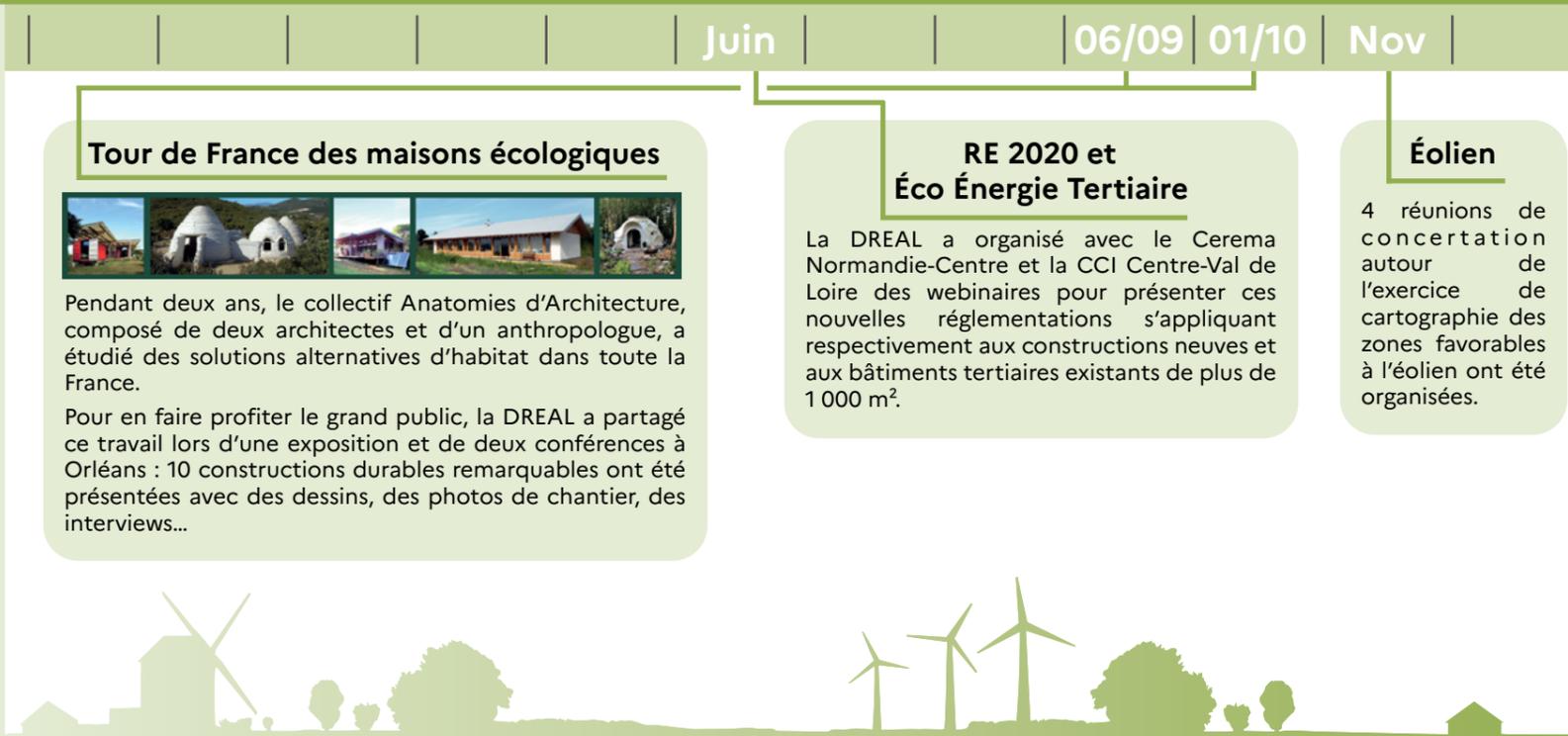
* CETI - Certificats d'éligibilité du terrain d'implantation

* ICPE - Installation classée pour la protection de l'environnement

* RE 2020 - réglementation environnementale 2020

* SRADDET - Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

* TEPCV - Territoire à énergie positive pour la croissance verte



Tour de France des maisons écologiques



Pendant deux ans, le collectif Anatomies d'Architecture, composé de deux architectes et d'un anthropologue, a étudié des solutions alternatives d'habitat dans toute la France.

Pour en faire profiter le grand public, la DREAL a partagé ce travail lors d'une exposition et de deux conférences à Orléans : 10 constructions durables remarquables ont été présentées avec des dessins, des photos de chantier, des interviews...

RE 2020 et Éco Énergie Tertiaire

La DREAL a organisé avec le Cerema Normandie-Centre et la CCI Centre-Val de Loire des webinaires pour présenter ces nouvelles réglementations s'appliquant respectivement aux constructions neuves et aux bâtiments tertiaires existants de plus de 1 000 m².

Éolien

4 réunions de concertation autour de l'exercice de cartographie des zones favorables à l'éolien ont été organisées.

Objectifs pour 2022

Élaborer une feuille de route régionale pour la structuration et le développement des filières de construction utilisant des matériaux biosourcés.

Accompagner le déploiement de France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat.

Assurer l'instruction des demandes de labellisation du label bas carbone à compter du 1^{er} mars 2022.

Finaliser les travaux de cartographie des zones favorables à l'éolien, pour asseoir la fixation d'objectifs départementaux de développement de l'éolien sur la base des objectifs du SRADDET.

Contrôler que l'interdiction de vente de certains « fruits et légumes » sous emballages plastiques est appliquée.

Contrôler l'admission des déchets en installations de stockage de déchets non dangereux et incinérateurs sans valorisation énergétique (volet documentaire, mise en place de la vidéo inspection...).

Webinaire méthanisation

Le 9 février 2021, la DREAL a organisé un webinaire sur la méthanisation. Son objectif était de faire comprendre la réglementation, faire connaître les attendus pour limiter les risques et impacts des installations de méthanisation et de favoriser l'acceptation sociétale des projets ou des sites en activités à une cinquantaine de participants : exploitants, bureaux d'étude, chambres d'agriculture.

Permettant la valorisation de déchets organiques et la substitution de gaz naturel par du biogaz, la méthanisation contribue à l'économie circulaire et à la transition énergétique. Elle fait émerger une filière prometteuse qui doit encore apprendre à mieux maîtriser ses risques et ses coûts pour être acceptée par la population et s'assurer un essor durable.

Outre la présentation d'un panorama régional des différentes réglementations concernées (ICPE, équipements sous pression...) les interventions ont également présenté la gestion du raccordement au réseau de distribution de gaz (GRDF), les possibilités d'aides financières (ADEME et Conseil Régional), ainsi que le témoignage d'un exploitant sur la gestion du dossier et l'exploitation.

Du nouveau pour l'ACTE

L'Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique en région Centre-Val de Loire dispose désormais de son site web.



Rendez-vous sur la toile !

Service public de la performance énergétique dans l'habitat

Les propriétaires de logements ont accès dans toute la région à des informations, des conseils et un accompagnement gratuits et neutres auprès des guichets unifiés du réseau FAIRE <https://france-renov.gouv.fr> et des opérateurs de l'ANAH.

Achèvement du dispositif TEPCV

L'année 2021 a marqué la fin du dispositif TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) lancé fin 2014. Ce fonds de transition énergétique a profité à 36 territoires et 402 bénéficiaires. 23,2 M€ ont été versés pour la mise en œuvre de 644 actions représentant 66,15 M€ d'investissement. Près de 19 950 points lumineux ont été rénovés, 200 véhicules électriques acquis et 5 381 tonnes de CO₂ évitées.



Biodiversité et Paysages

Nos missions :

- Approfondir la connaissance naturaliste pour protéger les espèces.
- Gérer les espaces pour protéger la biodiversité.
- Accompagner les collectivités dans la protection des paysages remarquables pour préserver l'identité des territoires.



En 2021

99% des surfaces **Natura 2000** animées en région

1019 **ZNIEFF** de nouvelles génération (types I et II) dont 17 créées ou actualisées en 2021

15 130 documents délivrés (permis d'import, export, certificats de réexportation, intracommunautaires)

+ de **2,5 M** de données régionales **SINP** : la banque de données nature

4 sites déjà classés dans le cadre du programme de classement des **20** sites pour le Val de Loire UNESCO

- * ARB - Agence régionale de la biodiversité
- * CEN - Conservatoire d'espace naturel
- * CRPF - Centre régional de la propriété forestière
- * DDT - Direction départementale des territoires
- * DR - Direction régionale
- * FNE - France Nature Environnement
- * MTE - Ministère de la Transition écologique
- * OFB - Office français de la biodiversité
- * ONF - Office national des forêts
- * PNR - Parc naturel régional
- * SINP - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
- * SNB3 - Stratégie nationale biodiversité 2030
- * UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- * ZNIEFF - Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Janv

Confluence Loire - Vienne

Le décret instaurant le classement au titre des sites a été publié. Ce site majeur est particulièrement représentatif de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité « Val de Loire ».

Appel à projets « Plan de paysages »

Dans le cadre de l'appel à projets « Plan de paysage » du ministère de la Transition écologique, le Parc Naturel Régional (PNR) Brenne a été retenu parmi 14 autres lauréats pour l'année 2021. Par cette action, il met le paysage au cœur de l'action territoriale.

17/09

22/11

Déployer la Stratégie Aire Protégée

La stratégie nationale pour les aires protégées a été publiée par le MTE en janvier 2021. Déclinée à l'échelle régionale sous l'égide de l'État, en partenariat avec le Conseil Régional, elle doit conduire à définir une liste de sites de grande richesse écologique à protéger par voie foncière et/ou réglementaire d'ici 10 ans. La création de nouvelles aires protégées contribue à la lutte contre l'érosion de la biodiversité, à l'atténuation du changement climatique, à préserver la nature et inventer une nouvelle manière de vivre avec elle. La DREAL et le Conseil Régional ont identifié une soixantaine de sites potentiels correspondant à des points chauds de biodiversité. Ceux-ci ont ensuite été présentés, de même que la démarche globale, aux principaux partenaires régionaux impliqués (ONF, CRPF, CEN, ARB, FNE). En parallèle, les DDT ont été mobilisées pour déployer le dispositif au niveau local, informer les acteurs, recueillir leurs éventuelles autres propositions, la DREAL assurant la coordination globale du déploiement et apportant son expertise pour le choix des sites.

Objectifs pour 2022

Poursuivre la politique de classement dans le Val de Loire UNESCO.

Poursuivre la procédure de la directive paysagère de Chartres Paysages.

Mettre en œuvre la procédure de classement UNESCO sur le site du Sancerrois.

Arrêter la stratégie régionale « aires protégées ».

Poursuivre le suivi des 2 Parcs Naturels Régionaux en révision :

- intégrer l'enjeu « Lutte contre l'artificialisation des sols » pour le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (37-49) ;
- contribuer à l'avis d'opportunité et à la note d'enjeux pour le PNR Perche (61-28-41).

Accompagner l'aboutissement des travaux du PNR Sud Berry (18-36) et le lancement de la révision de la charte pour le PNR Brenne (36).

Mettre en œuvre le « zéro artificialisation nette ».

Classement du Site de Sancerre

Une plaquette et une palette « Nuancier-Conseil et schéma directeur de coloration des façades » ont été élaborées pour encadrer les couleurs des nouvelles constructions afin de permettre une bonne intégration des constructions neuves dans le projet de périmètre du site de Sancerre.



Étude sur la spatialisation du Plan de gestion du Val de Loire Unesco

Finalisation et diffusion de l'étude sur la spatialisation du plan de gestion du Val de Loire Unesco. Cette étude constitue un socle de connaissance sur la spatialisation de la Valeur Universelle du Bien. Elle pourra être complétée à mesure que la connaissance sur le sujet se développera.



Contribution régionale à la Stratégie Nationale Biodiversité 3 (SNB3)

La DREAL et le Conseil régional ont mobilisé l'ensemble des acteurs du comité régional biodiversité (CRB) pour élaborer des propositions très concrètes pour alimenter la SNB3. 3 ateliers pilotés par la DREAL, le Conseil régional et l'Agence régionale de la Biodiversité (ARB) ont permis de construire 18 propositions sur les thématiques suivantes :

- connaissance de la biodiversité et son partage ;
- biodiversité et transition énergétique ;
- agriculture et biodiversité.

Parmi celles-ci, 10 ont été choisies par le CRB pour être remontées comme contribution régionale à la SNB3. La qualité des relations au sein du collectif régional Conseil régional, ARB, DR OFB et DREAL a rendu possible ce travail dans des délais très courts.

Révision du classement du PNR LAT

Les conseils régionaux Pays de la Loire et Centre-Val de Loire ont validé la mise en révision du classement du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (37-49). La visite de terrain des experts nationaux a confirmé la nécessité de retravailler les ambitions du projet de charte. Un travail collaboratif inter régional est en cours.

Aménagement durable du territoire

Nos missions :

- Accompagner les territoires et les professionnels vers l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.
- Veiller à l'accessibilité et la qualité des logements et de la construction.
- Accompagner les collectivités dans les plans et schémas d'urbanisme pour garantir l'équité entre les territoires et limiter la consommation d'espace.



En 2021

+ de **70%** de la région couverte par un **plan local d'urbanisme intercommunal**

+ de **93%** de la région couverte par un **schéma de cohérence territoriale**

2885 logements sociaux créés, retrouvant ainsi le pic de production de 2019 pour un objectif de création de 2500 logements

1398 logements privés adaptés à la perte d'autonomie grâce aux aides de l'Agence nationale de l'habitat **112%** de l'objectif initial

21/04

Juin

09/07

09/11

01/12

Cahiers de recommandations pour la rénovation du bâti ancien

Un nouveau cahier consacré aux maisons à pans de bois partage la connaissance régionale sur le sujet, aide à la compréhension des enjeux patrimoniaux et présente l'intérêt d'une rénovation énergétique à la fois efficace et respectueuse du caractère de ces bâtiments.



Protocole régional de relance de la production de logements sociaux

L'État, l'USH, la Banque des Territoires et Action Logement ont conclu ce protocole lors d'une réunion du CRHH. Dans cette déclinaison du protocole national, les signataires s'accordent sur un objectif annuel de création d'au moins 2500 logements sociaux sur la période 2021-2022, dont 800 destinés aux ménages les plus modestes. La création de logements pour les étudiants et les jeunes actifs est aussi soutenue.

Webinaires

Cotation de la demande Gestion en flux des contingents

Les réunions du réseau régional multi-partenaires « Villes et Habitat » sur la réforme de la demande et des attributions de logements sociaux se sont adaptées au contexte sanitaire.

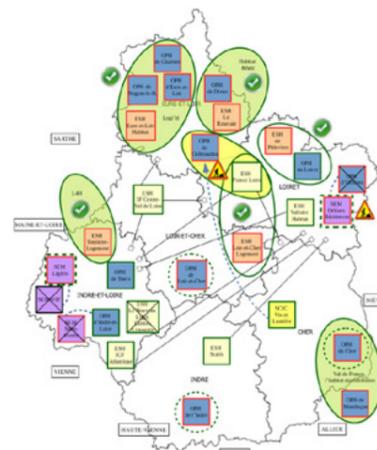
Objectifs pour 2022

Déployer l'outil OTELO d'estimation des besoins en logements et l'utiliser avec la base de données des logements vacants LOVAC pour estimer les effets des politiques de reconquête des logements vacants.

Outiller les DDT et les DDETS-PP pour les évaluations de la 2^e génération des conventions d'utilité sociale.

Regroupement des organismes HLM

La loi ELAN prévoit que les organismes HLM gérant moins de 12 000 logements sociaux se regroupent. Ce regroupement peut prendre diverses formes, par exemple l'adhésion à une société de coordination ou l'adossement à un groupe de taille suffisante. Fin 2021, les derniers processus de regroupement s'achèvent dans le Centre-Val de Loire.



« Zéro Artificialisation Nette »

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a inscrit la lutte contre l'artificialisation des sols dans les principes généraux du code de l'urbanisme, avec un objectif d'absence d'artificialisation nette d'ici 2050. Le bilan de l'artificialisation est évalué au niveau surfacique. Il repose sur le solde entre les flux des surfaces artificialisées et désartificialisées à l'échelle des documents de planification et d'urbanisme, régionaux et locaux. En raison de l'absence de données pour mesurer l'artificialisation des sols sur la France entière, ce sont les données de « consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers » que la loi fait le choix de prendre en compte.

À l'échelle régionale, les nouvelles dispositions législatives imposent l'inscription d'une trajectoire vers l'absence de toute artificialisation nette, avec un objectif de réduction par tranches de dix ans du rythme de l'artificialisation des sols dans les documents de planification régionaux avant février 2024.

Les objectifs décennaux qui en découlent sont ensuite déclinés dans les SCoT et dans les autres documents d'urbanisme locaux (PLU, PLUi, cartes communales, etc.) respectivement d'ici 2026 et 2027.

Zéro Artificialisation Nette
Travailler avec les filières professionnelles (immobilier, logistique et bureaux d'études) pour mettre en place des outils volontaristes de déploiement des objectifs de réduction de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de la loi climat et résilience.

* CRHH - Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
* DDETS-PP - Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités (et de la protection des populations)
* DDT - Direction départementale des territoires
* HLM - Habitation à loyer modéré
* PLU - Plan local d'urbanisme
* PLUi - Plan local d'urbanisme intercommunal
* SCoT - Schéma de cohérence territoriale
* USH - Union sociale pour l'habitat



Mobilité et infrastructures de transports

Nos missions :

- Aider les collectivités locales à trouver de nouvelles formes de mobilités durables, partagées et inclusives, adaptées aux territoires peu denses.
- Contribuer au développement des infrastructures de transport stratégiques.
- Mobiliser les réseaux d'acteurs de la mobilité et capitaliser la connaissance dans le cadre de l'animation de l'ORT et de la cellule régionale d'appui en ingénierie de la mobilité.



En 2021

9,5 M€ investis sur le réseau routier national dont **8 M€ au titre du plan de relance**

73 M€ pour le réseau ferré national dont **32,4 M€ au titre du plan de relance**

7,4 M€ pour la mise en accessibilité des quais aux personnes à mobilité réduite des gares voyageurs (SD'AP) dont **2 M€ au titre du plan de relance**

10 réunions de la cellule régionale d'appui
22 projets de collectivités accompagnés
2 webinaires thématiques

7,7 M€ pour la mise en sécurisation ou suppression de passages à niveau

2174 entreprises de transports en région
8946 titres de transports délivrés (+71 %)

21/04

Inauguration de la suppression du PN n° 144 à Villechauve (41)

Les travaux de suppression de ce PN dangereux sur la RN 10 ont été financés à 100 % par l'État (7,6 M€).

Webinaire pour la mobilité solidaire

La cellule régionale d'appui France Mobilités a organisé un webinaire pour explorer les initiatives possibles pour aider les personnes isolées ou en situation de précarité à se rendre au travail, à un rendez-vous médical, faire des courses ou retrouver du lien social. 80 élus et techniciens des communautés de communes ont pu obtenir des éléments de comparaison au travers de retours d'expériences.

06/10

Appel à projets transports collectifs en sites propres

4 lauréats à l'appel à projets transports collectifs en sites propres et pôles multimodaux pour 53 M€ de subvention de l'État dans la région Centre-Val de Loire :

- Syndicat des Mobilités de Touraine (réaménagement de la ligne de bus à haut niveau de service et création de la 2ème ligne de tramway à Tours) ;
- Communauté d'agglomération de Blois (lignes A et B Azalys) ;
- Communauté d'agglomération de Bourges (bus à haut niveau de service et pôle d'échange multimodal) ;
- Chartres Métropole (1 pôle d'échange multimodal).

16/12

Objectifs pour 2022

Contribuer à l'élaboration du volet mobilité du Contrat de Plan État Région (CPER) 2023-2027 et aux échanges avec le Conseil d'Orientation des Infrastructures.

Favoriser et accompagner l'émergence de nouvelles formes de mobilités, plus durables, inclusives et adaptées aux caractéristiques des territoires en particulier ruraux.

Renforcer le dialogue territorial entre les acteurs publics et privés dans le domaine des politiques logistiques, avec la mise en place d'une conférence régionale de la logistique.

Poursuivre les actions de développement et de sécurisation du réseau ferroviaire et du réseau routier national.

Contribuer à la régulation durable du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Participer à faire émerger des aménagements de transition écologique : pôles d'échanges multimodaux, déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques, verdissement du parc des véhicules.

Continuités cyclables



Le 26 février 2021 ont été annoncés les 16 lauréats pour la 3^e édition de l'appel à projets « Continuités cyclables ». Les projets retenus représentent 19 km d'aménagements cyclables, pour un montant de 7,5 M€ de subvention de l'État.

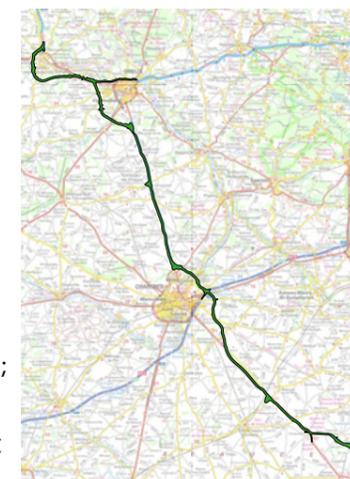
Autres projets routiers et autoroutiers

- Concertation pour les aménagements en matière de transition écologique sur le réseau autoroutier concédé.
- Travaux en cours pour la création d'un demi-échangeur sur l'A20 à Massay (18).
- Études en cours :
 1. déviation de la RN 10 à Marboué (28) ;
 2. aménagement de la RN 151 entre Issoudun et Charost ;
 3. dénivellation des carrefours de la RN 142 à Bourges.

Concession A154

Mise en concession de l'A154 entre le département de l'Eure au nord-ouest de Dreux (Nonancourt) et l'autoroute A10 au nord d'Orléans (Trancrainville) par mise en concession autoroutière (A154) :

- déclaration d'utilité publique : 4 juillet 2018 ;
- annonce par le Premier Ministre du lancement de la mise en concession : 16 décembre 2021 ;
- lancement de la procédure d'appel d'offres : janvier 2022 ;
- longueur totale 97 km, dont 67 en tracé neuf et 30 à réaménager ;
- création de 3 viaducs pour franchir :
 - * la Blaise (1 km) et l'Avre (700 m) à l'ouest de Dreux ;
 - * l'Eure (617m) au nord-est de Chartres ;
- un itinéraire de substitution à l'autoroute ;
- coût estimé : 769 M€ HT dont 55,7 M€ de subvention d'équilibre.



* CPER - Contrat de plan État-Région
 * ORT - Observatoire régional des transports
 * PN - passage à niveau
 * SD'AP - Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée



Prévention des risques anthropiques

Nos missions :

- Maîtriser et réduire les risques technologiques et sanitaires pour la protection des populations.
- Informer les industriels dans la gestion du risque et la prise en compte de l'impact de leurs activités sur l'environnement.
- Améliorer la sécurité routière et lutter contre la concurrence déloyale.



En 2021

7,4 mois délai moyen d'instruction des dossiers d'**autorisation environnementale** et d'enregistrement ICPE

1159 visites d'inspection dont **65** visites d'inspection déclenchées après **132** accidents ou incidents recensés

708 opérations de contrôle routier (+39 %) et **4641** véhicules contrôlés (18 % de véhicules en infraction)

919 véhicules réceptionnés et **296** opérations de surveillance de centres et contrôleurs de centres de contrôle technique

01/01

Mai

Juin

ATMO : indice multipolluant de la qualité de l'air

Un nouvel indice ATMO, indicateur journalier de la qualité de l'air, est entré en vigueur. Celui-ci intègre un nouveau polluant réglementé (les particules fines PM_{2,5}), une évolution de certains seuils (ozone en particulier) et une nouvelle échelle en 6 classes allant d'un état de « bon » à « extrêmement mauvais ».



Plan de protection de l'atmosphère

Mobilisation des acteurs autour de la révision du plan de protection de l'atmosphère de Tours et d'Orléans.

Contrôle routier

Réception des travaux d'aménagements de l'aire de contrôle routier du pont des Besniers à Sury-aux-bois participant au déploiement des aménagements pour effectuer les missions des contrôleurs des transports terrestres.



Mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques

70 riverains situés autour d'établissements classés Seveso ont bénéficié d'un diagnostic de leur logement afin de définir les travaux de protection à mener, en particulier dans le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret. Un réservoir sous talus d'une capacité de 400 m³ de propane a été installé en Indre-et-Loire sur le site de Druye fin 2021. Sa mise en service est prévue en 2022, concomitamment avec la fermeture du site Primagaz de Saint-Pierre-des-Corps, que l'équipement permet de remplacer et dont les riverains ne seront plus exposés aux risques par cette installation.

Améliorer la sécurité routière et lutter contre la concurrence déloyale dans les transports routiers

12 sanctions administratives en matière de transport dont :
 • 5 interdictions de cabotage pour des entreprises étrangères ;
 • 7 suspensions (centres de contrôle technique et contrôleurs).

Journée de formation sur le système d'échange de quotas de gaz à effet de serre (SEQE)

Organisée le 8 juin 2021, en partenariat avec le CITEPA, cette journée avait pour objectif de rappeler aux industriels engagés dans le SEQE les enjeux d'une démarche rendue plus sévère dès 2021 avec le passage du SEQE 3 (2013-2020) au SEQE4 (2021-2030). La situation en région a été présentée et un temps d'échanges pour répondre aux difficultés rencontrées face aux nouvelles exigences, identifiées par un questionnaire envoyé aux industriels en amont, a eu lieu. Cette demi-journée a été plébiscitée par la vingtaine de participants !

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/journee-de-formation-information-pour-les-a3826.html>

Ammonitrates

Dans le cadre de l'action nationale 2021 engagée après l'accident de Beyrouth, la DREAL Centre-Val de Loire a procédé à la réalisation de 21 inspections de dépôts d'engrais dans des coopératives agricoles. De nombreuses non-conformités ont été relevées et 3 arrêtés préfectoraux de mise en demeure ont été signés.

Objectifs pour 2022

Assurer la révision des arrêtés départementaux de mesures d'urgence en cas d'épisode de pollution atmosphérique, en lien avec les services préfectoraux.

Achever les procédures de révision des plans de protection de l'atmosphère des agglomérations d'Orléans et Tours, en y associant la déclinaison départementale du plan de chauffage au bois national.

Poursuivre l'évolution des pratiques d'inspection des ICPE pour privilégier la présence terrain et améliorer la transparence.

Favoriser des conditions de concurrence et de sécurité des transports routiers. Garantir le respect des règles économiques et sociales ainsi que les règles environnementales des véhicules.

Offrir un service dématérialisé aux entreprises et contribuer à la transformation numérique de l'administration.

* Cabotage - Possibilité donnée à une entreprise de transport routier de marchandises non établie en France, d'effectuer des opérations de transport sur le territoire national
 * CITEPA - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
 * ICPE - Installation classée pour la protection de l'environnement
 * PM2.5 - Particulate matter (particules dont le diamètre est de 2.5 micron)
 * Seveso - Nom générique d'une série de directives européennes



Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région

Nos missions :

- Collecter, critiquer et diffuser les données de niveaux et de débit des rivières.
- Connaître la ressource en eau pour mieux la gérer et la préserver.
- Contrôler et mesurer l'impact des prélèvements en ressources.
- Protéger la ressource en préservant les milieux.
- Contrôler la sécurité des ouvrages hydrauliques.
- Fiabiliser les digues domaniales.



En 2021

10 visites d'inspection de contrôles de **sécurité des ouvrages hydrauliques** : 3 barrages et 7 systèmes d'endiguement sur 200 km et protégeant 200 000 personnes

43 % des **81 captages prioritaires** bénéficient d'un plan d'action visant à reconquérir la qualité de l'eau

43 **prélèvements** effectués par le **laboratoire d'hydrobiologie** pour mesurer la qualité des cours d'eau et plans d'eau

+ de 12,25 M€ de travaux en cours d'étude ou de réalisation sur les **digues domaniales**

01/01

Dématérialisation des déclarations d'ouvrage souterrain

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la déclaration d'un sondage, ouvrage souterrain, travail de fouille, de profondeur supérieure à 10 m, s'effectue à partir du portail de [Déclaration Unifiée Pour Les Ouvrages Souterrains \(DUPLOS\)](#) développé par le BRGM. 283 déclarations ont été formulées en 2021, soit une progression de 21 % d'ouvrages déclarés par rapport à 2020, traduisant une bonne appropriation de l'outil.

31/08

Présentation par la Préfète de région de l'atlas des feux de forêts

Les récentes études produites par les ministères en charge de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement, avec Météo-France et l'ONF soulignent une remontée des risques de feux de forêt et de végétation vers le Nord de la France. Les journées chaudes et sèches, très propices aux départs de feux, seront de plus en plus fréquentes. Ainsi, à l'horizon 2040, la région Centre-Val de Loire connaîtra une situation comparable à celle que connaissent actuellement les Landes. Afin d'améliorer la connaissance sur les massifs les plus exposés, les services de l'État en région (DREAL, DRAAF, DDT) ont réalisé, avec les SDIS, un atlas régional du risque de feux de forêt. Sur les massifs les plus prioritaires, des actions de prévention telles qu'améliorer la sensibilisation, adapter les activités professionnelles agricoles et forestières et promouvoir des stratégies locales de prévention et de défense sont recommandées.

Objectifs pour 2022

Travailler à l'amélioration de la prise en compte des ruptures de digues pour la prévision des crues en Loire moyenne.

Terminer le raccordement radio des stations hydrométriques.

Établir le bilan du Plan d'Actions Régionales Nitrates et lancer sa révision.

Poursuivre les travaux sur les digues domaniales dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

Mettre en œuvre la stratégie captages prioritaires.

Mener la politique de contrôle des ouvrages hydrauliques et la régularisation des systèmes d'endiguement.

Assurer la transition vers la gestion des digues domaniales par les collectivités locales.

Travaux sur les digues

Le 28 janvier 2024, l'État transférera aux EPCI en charge de la GEMAPI la gestion des digues domaniales. Aussi, la DREAL les a réunis entre le 27/01 et le 02/04 pour leur présenter les systèmes d'endiguement et les travaux réalisés par les services de l'État.

Les travaux de fiabilisation des digues domaniales, en appui aux DDT, ont été poursuivis :

- Tours Loire aval : fin des renforcements de la levée par écran étanche en corps de digue à La Riche et Saint-Genouph (3,2 M€ - 3000 m linéaire) ;
- Tours Loire amont / secteur de la gare du canal : fin des travaux de restauration de l'étanchéité de la levée (400 000 € - 100 m linéaire) ;
- Blois : travaux de fiabilisation Quais Villebois-Mareuil, Amédée Contant et Chavigny, rue Trinqueau et déversoir de la Bouillie (2,65 M€).

Lutte contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

Une concertation a été menée au niveau régional sur la délimitation des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole (en préparation d'un arrêté de la Préfète coordonnatrice de bassin qui a été signé le 30 août 2021). La concertation a également été initiée sur le programme d'action régional qui doit s'appliquer sur ces zones.

Périodes d'étiage

Après un étiage 2020 relativement marqué, bien que moins intense qu'en 2019, 2021 a connu un hiver assez humide, un début de printemps sec puis des mois de mai à juillet très arrosés. Les ressources régionales en eau ont ainsi profité du contexte globalement humide qui a prévalu depuis le début de l'été et leur état quantitatif, notamment celui des cours d'eau, n'avait pas connu une telle situation favorable pour cette période depuis plusieurs années. Des mesures de restriction d'usage ont dû être prises en fin d'été mais ont été sans commune mesure, tant en durée qu'en intensité, avec celles prises en 2020.

* BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières
 * DDT - Direction départementale des territoires
 * DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 * EPCI - Établissement public de coopération intercommunale
 * GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 * ONF - Office national des forêts
 * SDIS - Service départemental d'incendie et de secours



Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région

Nos missions :

- Exploiter un réseau de mesure des niveaux et des débits des rivières.
- Produire et diffuser (quotidiennement) à tous les publics la vigilance des crues et des prévisions quantitatives (en période de crue), pour anticiper les situations à risque.
- Anticiper et gérer les crises, piloter pour le compte du préfet de bassin l'élaboration des documents cadres pour une gestion de la ressource en eau et du risque d'inondation.
- Accompagner les territoires dans l'anticipation du risque à travers une mobilisation de la connaissance.

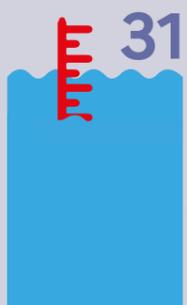


En 2021

Sur le bassin de la Loire



650 sites et + de **1600** repères de crue visités dans l'année pour l'amélioration du recensement sur le bassin de la Loire



312 stations hydrométriques
17 hydromètres
13 techniciens de maintenance
6 nouvelles stations implantées sur l'ensemble du territoire (du département de la Loire à celui du Loir-et-Cher)



+ de **7,1 M€** de travaux en cours d'étude ou de réalisation sur les digues domaniales (en complément des montants engagés sur le territoire régional)



Vigilance fortes pluies

Validation de l'expérimentation menée avec Météo-France pour la fourniture des données permettant de contextualiser la vigilance fortes pluies avec l'état d'humidité initial des sols.

Étiages

Élaboration d'un outil de diagnostic et de retour d'expérience des situations d'étiage permettant de qualifier la sévérité de ces situations en cours d'année ou en fin de saison.

SPC LACI

Entrée en fonction du nouveau Service de Prédiction des Crues et de son équipe de 20 prévisionnistes sur le nouveau territoire unique Loire - Allier - Cher - Indre.

Hydroportail

Préparation et versement de l'ensemble des données historiques du réseau hydrométrique dans la banque Hydro III et ouverture de l'Hydroportail au grand public en janvier 2022.

Plan Loire Grandeur Nature IV

La DREAL participe à la mise en œuvre du PLGN IV en assurant un appui technique aux DDT gestionnaires du domaine public fluvial. Les travaux de fiabilisation suivants ont été réalisés en 2021. Val d'Authion (Maine-et-Loire) : renforcements de la levée par écran étanche en corps de digue :

- Varennes-sur-Loire (4,9 M€ - 3900 ml) ;
- Varennes-sur-Loire, Gennes-Val de Loire et Loire-Authion (2,2 M€ - 1850 ml).



Service de Prédiction des Crues Loire - Allier - Cher - Indre

Les SPC Loire - Cher - Indre, SPC Allier, UH Centre-Val de Loire et UH Auvergne ont fusionné en un unique grand service le 23 décembre 2021. Celui-ci regroupe désormais 55 agents et s'étend sur les 60 000 km² de l'ensemble du bassin de la Loire à l'amont de la Vienne (et les sous-bassins de l'Allier, du Cher et de l'Indre). Il compte plus de 300 stations de mesure hydrométrique et 42 tronçons de vigilance. Les travaux menés à l'automne ont notamment permis de faire converger les chaînes opérationnelles de prévision en une seule et de former les prévisionnistes aux nouveaux territoires.



Consultations sur le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Plan de Gestion des Risques Naturels et le Plan Loire Grandeur Nature

L'année 2021 a été une année riche en consultations publiques sur le bassin Loire-Bretagne.

Trois de ses documents de planification et de programmation en ont fait l'objet :

- le projet de Sdage et son programme de mesures qui visent à garantir des eaux de qualité, préserver les milieux aquatiques, partager l'eau et s'organiser pour la gérer ;
- le PGRI qui établit la politique de prévention des risques d'inondation (submersion marine, débordements de cours d'eau, ruissellement) de Quimper à Saint-Étienne ;
- le Plan Loire, porté par un Contrat de Projet interrégional État-Régions.

Ces trois documents ont été approuvés début 2022 et seront en application sur les 6 prochaines années.

Objectifs pour 2022

Migrer le réseau de transmission radio des données hydrométriques sur les nouvelles fréquences autorisées par le régulateur des télécommunications.

Préparer un élargissement de la vigilance crue à l'ensemble du territoire, en trois niveaux de service, au-delà des seuls tronçons de vigilance actuels.

Déployer le programme de travaux du Plan Loire Grandeur Nature sur la Loire et communiquer sur les actions menées.

Appliquer et faire connaître le Sdage et le PGRI Loire-Bretagne.

Alimenter les statistiques hydrologiques de l'Hydroportail.

Mettre en œuvre la stratégie modélisation pour améliorer les capacités de prévision et pour préparer la prévision probabiliste.

Établir la stratégie de bassin pour la gestion quantitative et accompagner les démarches territoriales.

* DDT - Direction départementale des territoires
* PGRI - Plan de gestion des risques d'inondation
* PLGN - Plan Loire grandeur nature
* SDAGE - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
* SPC LACI - Service de prévision des crues Loire - Allier - Cher - Indre
* UH - Unité d'hydrométrie

Connaissance et évaluation environnementale

Nos missions :

- Évaluer l'impact environnemental et humain des projets du territoire à travers l'exercice de l'autorité environnementale.
- Améliorer la connaissance environnementale du territoire à travers la publication d'informations objectives et accessibles à tous.
- Encourager les réseaux d'acteurs qui œuvrent pour la connaissance environnementale et la sensibilisation à la transition écologique.



En 2021

450 saisines reçues à la mission d'appui à l'autorité environnementale dont **250** demandes d'examens au cas par cas projet et **200** dossiers instruits pour le compte de la MRAe

7062 documents recensés dans le Système d'Information du Développement durable et de l'Environnement dont **114** nouvelles références

15 associations subventionnées pour un montant de **132 500 €** pour l'éducation à l'environnement

5,5 km linéaires d'archives papier conservées dans 17 magasins (DREAL et 6 DDT), dont **162 m** traités en 2021, régulièrement consultés par les services, les bureaux d'études, associations...

* DDT - Direction départementale des territoires
 * DR INSEE - Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques
 * DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 * DREETS - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
 * EIT - Écologie industrielle et territoriale
 * MRAe - Mission régionale d'autorité environnementale
 * PER - Profil environnemental régional
 * R2C - Réseau régional de la connaissance
 * RPLS - Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux



3 réunions du R2C pour construire et pérenniser la connaissance

R²C Le réseau régional de la connaissance (R2C) réunit six DDT, la DRAAF, la DR INSEE, la DREETS. Ces moments d'échanges entre services permettent de partager et d'organiser la connaissance (études, outils, données, méthodologies) au sein de la région afin de répondre le plus efficacement aux besoins des services métiers. Une e-lettre trimestrielle a été créée depuis janvier 2021 pour porter à connaissance les travaux menés par le R2C.

Éducation à l'environnement et au développement durable

Un projet labellisé Aire Terrestre Éducative en 2021. Démarrage de 9 autres projets à travers la région inscrits dans la démarche en vue d'une prochaine labellisation.

Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

La DREAL a inauguré un format innovant de publication en ligne. La publication interactive est coordonnée avec toutes les régions au moment de la publication des résultats nationaux, ce qui facilite les comparaisons interrégionales.



Publication d'un chapitre du PER consacré à l'économie circulaire dans la Région

Une dizaine d'indicateurs portant sur l'offre des acteurs économiques (achats de matières premières, éco conception, EIT...), la demande et le comportement des consommateurs (allongement de la durée d'usage, consommation responsable...) et la gestion des déchets (recyclage) ont été publiés. Cet article met la lumière sur certaines démarches qui pourraient constituer des marqueurs d'un état d'avancement de l'économie circulaire dans la région.



Le Profil Environnemental Régional a pour dessein de diffuser l'information environnementale au public détenue par la DREAL et d'établir un état régulier de l'environnement sur la région afin de répondre aux obligations de la Convention internationale d'Aarhus ratifiée par la France en 2002, et de respecter l'article 7 de la Charte de l'environnement : « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement »...

Développement de l'éolien

En application de la circulaire du Gouvernement du 26 mai 2021, la DREAL élabore actuellement une cartographie régionale des zonages favorables au développement éolien. Elle prend en compte les enjeux de biodiversité, paysage, militaires, aéronautique, habitations et patrimoine.

Les ODD en vidéos



Les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays et doivent être atteints à l'horizon 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable. Ils constituent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs.



Grâce à 2 nouvelles vidéos portant sur :

- ODD 4 : « Éducation de qualité » ;
- ODD 13 : « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ;

la DREAL Centre-Val de Loire a permis de mettre en lumière des initiatives pouvant être étendues à d'autres territoires de la région.

Objectifs pour 2022

Co-organiser les Assises régionales de l'information géographiques et des données ouvertes.

Administrer le site internet de l'Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique.

Animer le R2C et suivre l'avancement des études en cours. Maintenir les échanges dans le réseau pour améliorer la transversalité, identifier les études mutualisables entre services.

Valoriser les études finalisées et déposées dans l'outil AGILE vers les sites d'information environnementale.

Poursuivre l'ouverture des données de la DREAL pour en faciliter l'accès aux citoyens et décideurs (Loi pour une République numérique).



Pilotage et coordination des actions du pôle ministériel en région

Nos missions :

- Coordonner et animer les réseaux métiers pour la mise en œuvre des politiques ministérielles.
- Apporter un appui au pilotage des ressources humaines et des politiques ministérielles aux services de la zone de gouvernance des effectifs (ZGE).
- Garantir la sécurité juridique des actes et des procédures des services de la ZGE.



En 2021

+ de **7000** mouvements de paye

80 actions de formation organisées (15 en distanciel)

15 apprentis

+ de **63,4 M€** de budget consommés par les BOP techniques. Un budget presque doublé par rapport à 2020 avec la mise en œuvre du **plan de relance**

84 avis & conseils juridiques
25 nouvelles requêtes prises en charge (éolien, carrières, déchets, CITES),
29 mémoires en défense produits et
15 affaires jugées

4 réunions **Inter-MISEN** et **13** réunions de groupes de travail thématiques

en ZGE

09/02

15/04 20/05 24/06

30/11 09/12

Réunions de l'Inter-Misen

Une doctrine régionale « Plans d'eau » a été validée. Une plaquette sur les moulins et la continuité écologique a été publiée.

Eau potable

Validation de la stratégie régionale d'eau potable en Comité d'Administration Régionale (CAR) en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau en nitrates et en pesticides.

Qualité ISO 9001



Un audit de suivi ISO 9001 a eu lieu du 30 novembre au 2 décembre 2021 par l'organisme Afnor. Notre certification est maintenue. Aucune non conformité n'a été détectée. Quelques pistes de progrès sont proposées par l'auditeur.

Écoutes clients : une enquête de satisfaction auprès des associations avec lesquelles la DREAL travaille a été menée fin 2021 et révèle un taux de satisfaction constant et satisfaisant de la part des associations, une bonne disponibilité et joignabilité de nos services.

Depuis fin 2021 dans un but d'amélioration continue de nos services, les usagers ont la possibilité de laisser leurs avis et commentaires sur les services de la DREAL sur notre site internet.

Objectifs pour 2022

Assurer le rôle de responsable de la zone des gouvernance des effectifs.

Suivre l'avancement des réformes prioritaires du pôle ministériel en région, en lien avec les services concernés.

Assurer l'appui aux secrétariats généraux communs départementaux.

Mettre en œuvre la circulaire sur la déconcentration de la gestion budgétaire et des ressources humaines.

Lutter contre le changement climatique en déployant le dispositif Label Bas Carbone en région et en interne en élaborant une feuille de route pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre.

Sensibilisation du grand public à la prévision des crues

Le 10 octobre 2021, les participants du Vélotour d'Orléans ont été sensibilisés à nos activités d'hydrométrie et de prévision des crues. Attirés par l'échelle de crue accrochée à la façade du bâtiment, ils ont pu découvrir le fonctionnement du réseau de suivi des cours d'eau sur les bassins de la Loire, de l'Allier, du Cher et de l'Indre, et l'utilisation qui est faite de ces données dans le cadre de la vigilance aux crues et aux inondations diffusée sur le site www.vigicrues.gouv.fr



La présentation des matériels de mesure de débit a permis d'illustrer l'évolution des techniques de mesure et la capacité du service hydrométrie à suivre tous les cours d'eau du bassin de la Loire.

La cartographie des risques d'inondation et l'évolution du lit de la Loire au fil des décennies étaient aussi présentées.

Pilotage des services régionaux et départementaux

La DREAL anime un comité mensuel de coordination des directeurs DREAL-DDT. Il peut traiter les thèmes de la cohésion sociale et de la protection des populations, avec les DDETS(PP) ; les sujets de transition énergétique avec l'ADEME et le Conseil régional ainsi que les sujets agro-environnement avec la DRAAF.

En 2021, la thématique « feux de forêt » a fait l'objet d'un séminaire partagé DRAAF-DREAL-DDT qui a permis notamment de présenter le nouvel atlas régional feux de forêt.

Webinaire recrutement

En vue de pourvoir les postes vacants de la DREAL et d'accompagner les agents dans leurs parcours professionnels, en recherche de mobilité, un webinaire de présentation des postes vacants publiés au fil de l'eau de fin d'année a été organisé le 10 décembre 2021 par le secrétariat général, avec la participation des encadrant-e-s des services concernés, à l'attention des agent-e-s de la DREAL mais aussi des DDT, de l'Agence de l'eau, des DDETS(PP), du CNRS... A cette occasion, près de 40 agent-e-s ont pu découvrir les missions des services de la DREAL Centre-Val de Loire.

* ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
* BOP - Budget opérationnel de programme
* DDETS(PP) - Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités (et de la protection des populations)
* DDT - Direction départementale des territoires
* DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
* ISO - Organisation internationale de normalisation
* MISEN - Mission inter-services de l'eau de la nature
* ZGE - Zone de gouvernance des effectifs : périmètre des emplois du ministère en région Centre-Val de Loire

Organisation et moyens au service de nos missions

Nos missions :

- Assurer le fonctionnement de la DREAL en matière financière, logistique et informatique.
- Assurer la gestion de proximité des agents de la DREAL.
- Garantir la sécurité juridique des actes et des procédures de la DREAL.



En 2021

384 agents

242 télétravailleurs

18 agents bénéficiaires de l'offre d'accompagnement des parcours professionnels

92% des encadrants formés à la prévention des **risques psychosociaux**

63 mobilités

95 PC portables achetés

30 e-lettres diffusées pour renforcer la communication interne

30 réponses aux sollicitations des **médias** afin d'informer le grand public

1 Acquisition d'un nouveau **véhicule hybride**

15/02

Égalité professionnelle

Désignation d'une référente égalité professionnelle avec lettre de mission. Constitution d'un groupe de travail associant l'ensemble des services et les organisations syndicales. Réalisation d'un diagnostic et définition d'un plan d'action.



Démarche OSER

Création d'une communauté de femmes encadrantes pour les accompagner dans leur parcours professionnel et favoriser leur accès à des responsabilités supérieures avec la région Pays de la Loire dans le cadre du dispositif OSER.

14/09 | 21/10 | 15/11

Charte des temps

Issue d'un travail participatif et d'une large concertation, la charte des temps de la DREAL a été adoptée à l'unanimité par les représentants du personnel lors du comité technique du 21 octobre et a été signée officiellement par les organisations syndicales et la direction le 15 novembre 2021.



La charte comprend cinq chapitres :

- exemplarité et responsabilité des encadrants ;
- adéquation entre charge de travail, ressources disponibles et objectifs à atteindre ;
- respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- bon usage de la messagerie électronique ;
- professionnalisation de la conduite des réunions.

Sa mise en œuvre et son application font l'objet d'un suivi dans le cadre de l'enquête agents annuelle.

Objectifs pour 2022

Assurer la poursuite de la gestion de la crise sanitaire.

Accompagner les agents et les services notamment dans le cadre de l'évolution des missions, des réorganisations et de la qualité de vie au travail.

Développer les usages du numérique et de la dématérialisation.

Promouvoir et mettre en œuvre des actions en faveur de la démarche « Services publics écoresponsables ».

Adapter le fonctionnement interne et les missions du service aux évolutions organisationnelles et à la réduction des effectifs.

Mettre en œuvre le plan d'action transversal « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

Ressources humaines

- Réorganisation du département des ressources humaines (fusion des 2 unités de gestion de proximité, création de l'unité Recrutement, Appui au Pilotage et Parcours Professionnels - URAPPP) et création d'un poste de chargé de mission transversal
- Déploiement de l'application de dématérialisation des entretiens professionnels ESTÈVE
- Bascule au RIFSEEP des corps techniques (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- Intégration des agents en charge de l'hydrométrie et de la prévision des crues du site de Clermont-Ferrand
- Création d'un comité de pilotage chargé du suivi des réorganisations
- Publication du rapport social unique (ex-bilan social)

Dialogue social

- 12 réunions de concertation informelles avec les organisations syndicales
- 4 réunions du comité technique (CT)
- 3 réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)



Écoresponsabilité

- Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre
- Fin de l'opération de mise en place du tri sélectif des déchets avec apport volontaire
- Remplacement des anciennes chaudières par des chaudières à condensation
- Opération de relamping
- Achat de 3 nouveaux vélos à assistance électrique



Directeur : Hervé BRULÉ
Directrice adjointe : Sandrine CADIC
Directeur adjoint : Yann DERACO

Unité communication : Stéphanie GROSOBOIS

Prévention santé sécurité : Jean-Philippe GOIN

Secrétariat Général et Support Régional (SGSR)

Éric BONMATI

Département des Ressources Humaines
Sophie GAUGUERY

Département des Moyens Généraux
Philippe CARRÉ

Mission Juridique

Mission Appui à l'Autorité Environnementale (MAAE)

Mathieu SANTUNE

Mission Pilotage Stratégie Qualité (MPSQ)

Anne VAÇULIK

Pôle Social Régional (PSR)

Annie SOUTON

Mission Management de la Connaissance et Données (MMCD)

Céline MAGNIER

Service Connaissance, Aménagement, Transition Énergétique et Logement (SCATEL)

Guy BOUHIER DE L'ÉCLUSE
Fabien GUÉRIN (adjoint)

Département Énergie, Air et Climat
Pascale FESTOC

Département Habitat et Construction
Pierre DUMON

Pôle Aménagement Durable et Paysage

Service Mobilités Transports (SMT)

Laurent MOREAU

Département Infrastructures et Déplacements
Stéphanie PASCAL

Département Transports Routiers et Véhicules
Frédéric LEDOUBLE

Service Risques Chroniques et Technologiques (SRCT)

Maud GOBLET & Ronan LE BER (p.i.)

Département Impacts, Santé, Déchets
Maud GOBLET

Département Risques Technologiques et Sécurité Industrielle
Ronan LE BER

Service Eau, Biodiversité, Risques Naturels et Loire (SEBRiNaL)

Johnny CARTIER
Aymeric LORTHOIS (adjoint)

Département Eau et Milieux Aquatiques
Christian FEUILLET (p.i.)

Département Biodiversité
Thérèse PLACE

Département Délégation de Bassin Loire-Bretagne
Christian FEUILLET

Département Études et Travaux Loire
Sébastien PATOUILLARD

Mission Finances et Plan Loire
Aymeric LORTHOIS

Mission Risques Naturels
Didier VIVET

Service Hydrométrie, Prévion des Étiages, des Crues et des Inondations (SHPECI)

Fabien PASQUET
Nicolas CAVARD (adjoint)

Département Hydrométrie, Maintenance et Données
David BESSON

Département Prévion des Étiages, des Crues et des Inondations
Nadège HENRIOT

Unité départementale d'Eure-et-Loir (UD 28)

Élodie SALIN

Unité départementale du Loiret (UD 45)

Jacques CONNESSON

Unité interdépartementale du Cher et de l'Indre (UI 18-36)

Bernard DESSERPRIX

Unité interdépartementale d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (UI 37-41)

Stéphane LE GAL

- Service support et missions transversales
- Services compétents sur le périmètre régional
- Services à vocation pluri-régionale
- Unités départementales et interdépartementales

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Centre-Val de Loire**

5, avenue Buffon - CS 96407
45064 ORLÉANS cedex 2

Tél. +33 (0)2 36 17 41 41

www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr



2020/85583.2